



1.3.1 Table Ronde

Titre de la session 1.3.1 : Réseaux complets et durables d'entreprises, d'institutions et de stratégies locales.

Ligne thématique 1 : Le territoire comme base de l'innovation sociale, économique et environnementale.

Sous-axe 1.3 : Initiative privée et coresponsabilité dans la construction de territoires cohésifs.

Organisateurs: Gouvernement de la province de Córdoba, Agence pour le développement économique de Córdoba.

Date : 27 mai (jour 2)

Heure: 12:15 - 13:45 (ART)

Plate-forme:

Langues: Espagnol, français et anglais.

Bref résumé de la session (max.250 mots):

Face aux nouveaux défis territoriaux, les réseaux d'entreprises et les institutions liées au développement économique local commencent à promouvoir des espaces de « **coopération** », où la coopération interinstitutionnelle permet de créer de nouvelles configurations sur le territoire. Dans ce nouveau contexte, de nouveaux espaces de compétition basés sur l'innovation peuvent être construits. L'intelligence territoriale permet de promouvoir des espaces d'innovation et de projection du développement local et régional, en vue d'améliorer le système de production et l'expérience du consommateur.



1. Conceptualisation de la session (max.1000 mots)

Les changements qui se produisent dans le territoire, dans le cadre de nouveaux concepts de développement, nous permettent d'observer de nouveaux défis auxquels les gouvernements locaux et régionaux doivent faire face. À l'heure actuelle, les acteurs privés participent davantage au développement économique local et régional, en complément de l'action du secteur public. La nécessité de construire des territoires résilients nécessite de responsabiliser et autonomiser les interactions entre les entreprises, institutions et réseaux, afin de créer des mécanismes conjoints d'innovation territoriale.

Dans ce cadre, le secteur privé acquiert un rôle social et politique dans ses actions, car celles-ci produisent des impacts sur le développement territorial. L'articulation des consensus entre acteurs publics et privés, ainsi qu'entre acteurs privés exclusivement, nécessite une configuration de relations permettant la poursuite d'intérêts sectoriels, ainsi que des actions intersectorielles qui renforcent le tissu productif régional. Ces processus sont basés sur une « **coopération** », où la coopération pour une amélioration territoriale et productive renforce le tissu, permettant une concurrence d'entreprises, sous des paramètres innovants. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de créer des architectures institutionnelles fondées sur des mécanismes de gouvernance et de partenariat.

Le travail en réseau et les tissus associatifs, deviennent un outil qui favorise la coopération et l'autonomisation, des réseaux locaux d'action dans l'environnement productif local et régional. Ces acteurs contribuent à renforcer les avantages de dynamique concurrentielle et des réseaux stratégiques d'acteurs, en générant des actions inclusives et orientées vers le bien-être de la population.

L'émergence de la COVID-19 pose le défi de repenser ces structures et configurations territoriales pour le développement économique local et régional. D'une part, en raison du rôle qu'elles jouent pour atténuer les effets de la pandémie et contribuer au bien-être de la société. D'autre part, en raison des nouvelles dynamiques socio-criminelles qui peuvent apparaître dans un processus de changement structurel à la suite de l'incorporation de nouvelles technologies et de nouveaux besoins dans la population.

2. Objectifs (max.100 mots)



Cette section vise à promouvoir la discussion sur le rôle du secteur privé dans le développement local et régional ainsi que la création de réseaux articulés d'innovation territoriale. Analyser les avantages de la coopération en matière d'autonomisation territoriale et de reconnaissance de nouvelles stratégies de compétence entrepreneuriale, par la promotion d'actions innovantes à impact territorial.

3. Principaux points de discussion (*max.150 mots*)

- Comment peut-on autonomiser les territoires ?
- Doit-on créer des institutions et commissions spécialisées ?
- Comment coordonner les intérêts des secteurs privé, public et associatif ?
- Comment définir et coordonner des actions communes ?
- Quels sont les défis émergents pour les réseaux locaux et régionaux après la COVID-19 ?

4. Liste des intervenants et modérateur

Joaquín González, Institut pour l'emploi et le développement technologique IEDT de la Diputación de Cádiz

Centre international d'Istanbul pour le secteur privé dans le développement, MEWA (UCLG LESD Com) - Modérateur proposé

Eurada / EBN / IEDC (PNUD)

Pablo Costamagna Président Red Dete (ADEC)

Rafael Vera Maire de Vicuña (ADEC)

5. Documents pertinents (*s'il y a lieu.*)